



Association Les Papillons

Accueil extrascolaire
Petite enfance

Contrat d'inscription 2019-2020

pour l'Accueil extrascolaire (AES) - **Domdidier**

Cette inscription est valable pour toute l'année scolaire, **du 29 août 2019 au 3 juillet 2020, vacances non-comprises**. Le délai d'inscription est de 15 jours.

Merci de bien vouloir compléter avec soin ce contrat d'inscription. Les informations remises seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

Enfant

(Veuillez svp. remplir une inscription par enfant)

Nom et prénom : _____

Date de naissance : _____

Assurance maladie et accidents : _____

Classe et coordonnées de l'enseignant(e) : _____

Coordonnées de la mère ou du représentant légal

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

N° téléphone : _____

N° mobile (cas d'urgence) : _____

Situation familiale (marié, monoparental ...) : _____

Adresse mail : _____

Coordonnées du père ou du représentant légal

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

N° téléphone : _____

N° mobile (cas d'urgence) : _____

Situation familiale (marié, monoparental ...) : _____

Adresse mail : _____

Autre personne à contacter en cas d'urgence

Nom et prénom : _____

N° téléphone : _____



Association Les Papillons

Accueil extrascolaire
Petite enfance

Cochez les cases désirées :

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h00-08h00					
07h30-08h00					
08h00-11h35 (alternance matin)					
11h35-13h30 avec repas de midi					
13h30-15h10 (alternance après-midi)					
15h10-16h30					
15h10-17h00					
15h10-17h30					
15h10-18h00					

Ou **Horaires irréguliers**

- ▶ Lundi au vendredi de 7h00 à 8h00 : sans le déjeuner mais avec possibilité d'amener son propre déjeuner et de le consommer à l'accueil
- ▶ Mardi, mercredi, jeudi et vendredi (alternance du matin) de 8h00 à 11h35 : l'enfant amène sa récréation
- ▶ **Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 11h35 à 13h30 avec repas**
- ▶ Lundi, mardi, jeudi et vendredi (alternance de l'après-midi) de 13h30 à 15h10
- ▶ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h10 à 18h00 : l'enfant amène sa récréation

Le repas de midi est servi à la buvette de la halle des sports. En dehors des heures de repas, l'accueil extrascolaire se trouve au dernier étage de l'école primaire « Ecolage ».

Questions complémentaires :

- L'enfant sera amené et recherché par ses parents.
- Notre enfant effectuera seul le trajet du lieu d'accueil au domicile. (Merci de bien vouloir assurer qu'il parte à l'heure convenue lors de l'inscription).
- Notre enfant n'est pas capable d'effectuer seul le trajet du lieu d'accueil au domicile. Noms des personnes qui viendront le chercher : _____
- Souhaitez-vous que votre enfant participe aux devoirs accompagnés ? oui non
- Avez-vous des questions, des souhaits ou des remarques concernant l'accueil extrascolaire ?
Si oui, lesquels ? _____

Informations complémentaires (confidentialité garantie) :

- ▶ Votre enfant souffre-t-il d'une maladie particulière ? oui non
Si oui, laquelle ? _____
- ▶ Présente-t-il des allergies (alimentaires ou autres) ? oui non
Si oui, lesquelles ? _____
- ▶ Suit-il un régime alimentaire particulier ? oui non
Si oui, lequel ? _____
- ▶ Est-il actuellement sous traitement médical ? oui non

Si oui, lequel ? _____

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant : _____



Association Les Papillons

Accueil extrascolaire
Petite enfance

Afin d'établir une facturation correcte, nous vous prions de nous remettre votre dernier avis de taxation valable au 1^{er} janvier de l'année en cours. Si ce document n'est pas parvenu à l'Association dans les 15 jours, le tarif maximum sera appliqué.

Le délai de résiliation du présent contrat est de 2 mois pour la fin d'un mois.

Toute demande de modification de jours de prise en charge doit être faite au plus tard 15 jours à l'avance et est soumise aux mêmes conditions qu'une résiliation de contrat.

Nous attestons avoir pris connaissance des informations générales pour l'Accueil extrascolaire de l'Association « Les Papillons ».

Date du début souhaité de la prise en charge :

Lieu et date :

Signatures des parents ou du représentant légal :

.....

Formulaire à retourner à

Association « Les Papillons »

Rte de Fribourg 14

1773 Léchelles

ou par mail : secretariat@associationlespapillons.ch